

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Fiche Action

Tempête



- Météo France <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Phase I : Mobilisation et Organisation

Tableau de mobilisation

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

Astreintes

Voirie :

Espaces verts :

Bât/chauffage :

Informatique :

Phase II : Les actions à mener

L'action communale Décider et Planifier	
Définir les objectifs	Organiser l'action
En cas de péril non imminent : AVERTIR	<p>Le maire prend toutes les mesures réglementaires qui s'imposent pour avertir et protéger les populations concernées</p> <p>Types de consignes à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Débranchez les appareils électriques ; <input type="checkbox"/> Rentrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent ; <input type="checkbox"/> Fermez les portes et les volets ; <input type="checkbox"/> Écoutez les informations pour obtenir d'autres consignes.
En cas de péril imminent : <u>Déclenchement du PCS</u>	<p><u>Sur décision du maire, le PCS est déclenché ;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le DOS informe la Préfecture du déclenchement du PCS et de l'activation de la CCC.
Mise en place de la Cellule Communale de Crise	<p><u>Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi. - Mise en place d'une main courante (modèle en annexe) <p><u>DOS et RAC</u></p> <p>Définir les cellules à mettre en place</p>
Diffusion de consignes vers la population	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse voir fiche alerte partie II) <p><u>Direction de la sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information par les EMA (public adress) ; - Avec renfort éventuel de la RCSC. <p>Types de consignes à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>Se mettre à l'abri dans un bâtiment, ne pas s'abriter sous un arbre, ne restez pas à proximité des structures métalliques ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Restez chez vous et fermez les portes et les fenêtres ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Évitez de téléphoner pour laisser les secours disposer du réseau téléphonique.</i> <p>Si vous êtes obligé de vous déplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>Soyez très prudent. Respectez, en particulier, les déviations mises en place ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Roulez doucement ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Signalez votre départ et votre destination à vos proches.</i> <p><u>NB</u> : Sauf demande particulière des autorités, n'allez pas chercher les enfants à l'école. Conformez-vous aux consignes des autorités locales</p>
Sécurisation de la ou des zone(s) touchée(s) par la tempête	<p><u>Sous la responsabilité de la cellule Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Balisage par la police municipale en lien avec les autres forces - Interdiction d'accès au public dans ces zones (gestion des curieux) - Fermeture des routes permettant l'accès aux zones sinistrées

Evacuation des populations à risques	<p><u>Cellule Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Balisage par la police municipale en lien avec les autres forces - Interdiction d'accès au public dans ces zones (gestion des curieux) - Fermeture des routes permettant l'accès aux zones sinistrées -
Ouverture des lieux de regroupement et accueil des sinistrés vers des bâtiments sécurisés et en dehors des zones touchées	<p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité et de secours ; <p><u>Cellule technique</u></p> <p>Mises à disposition des moyens nécessaires (bus trace etc...)</p>
Chapelle Ardente	<p><u>Cellule d'assistance à la population</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place si besoin d'une chapelle ardente : - Choisir le lieu le plus approprié en fonction du secteur et du nombre de victimes ; - Confier la mission par voie de réquisition à une(des) entreprise(s) de pompes funèbres. <p><u>Cellule sécurité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité, assurer le bon ordre
Maintenir l'information	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc... - Gestion des sollicitations médiatiques

Phase III : le retour à la normale

GESTION POST CRISE	
Définir les objectifs	Organiser l'action
Informers la population des risques après la tempête	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EMA, (RCSC si besoin) <p><u>Responsables des lieux de rassemblements</u> et d'hébergements d'urgence</p> <p>Type de message à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>Ne touchez pas les câbles électriques tombés par terre ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Réparez sommairement ce qui peut l'être ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Coupez les branches des arbres qui menacent de s'abattre ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Apportez une première aide aux voisins et aux personnes fragiles ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Assurez-vous auprès des autorités locales que l'eau du robinet soit potable avant de l'utiliser, et dans tous les cas faites la couler avant pour évacuer l'eau stagnante.</i>
Informers la population du retour à la normale	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - via les réseaux sociaux, la presse, <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EMA, RCSC
Relogement des sinistrés	<p><u>Cellule d'assistance à la population</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le retour des sinistrés regroupés dans les points d'accueil dans leurs logements - Assurer si besoin le relogement transitoire - Prendre contact avec les bailleurs sociaux pour évaluer la situation et estimer leur possibilité de soutien
Soutien matériel à la population	<p><u>Cellule logistique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et accompagner la population ;

	<ul style="list-style-type: none">- Prendre les mesures de remise en état de l'infrastructure et des biens ;- Accompagner la reconstruction.
Soutien administratif aux sinistrés	Cellule logistique : <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un soutien juridique pour les personnes sinistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du sinistre, soutien administratif, (...))
Désactivation de la Cellule Communale de Crise	Le DOS décide de la désactivation de la CCC. <ul style="list-style-type: none">- Il en informe la préfecture